

Image not found or type unknown



## Dons d'argent entre cousins au titre de la libéralité

Par **toto13**, le **06/03/2015** à **13:27**

Je souhaiterais pouvoir donner une somme d'argent à mon cousin germain sans que celui ne soit taxable.

Il me semble que cela est possible au titre de la libéralité entre "étrangers".

En est-il de même entre cousins?

Merci